

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 février 2025

Le **Conseil municipal** de la Commune de **Pouilly-lès-Feurs**, dûment convoqué en session ordinaire, sous la présidence de Jean-Yves DURON, Maire

Date de convocation : 20 février 2025 **Transmise le** : 20 février 2025

Etaient présents :

Mmes et MM : Jean-Yves DURON, Marc TISSEUR, Catherine BARJON, André MOINE, Marie-Odile BESSON, Lydie CHAMBOST-BOUTTE, David JULLIEN, Agnès DUMILLIER, Vincent PALMIER, Sébastien BOURRAT, Jean-François LAVOISIER, Pierre MAILLAVIN, Sandrine VERGIAT, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusé :

Valérie SOLA (procuration à Marc TISSEUR)

Secrétaire de séance : André MOINE

Intervention de M. DALLEMAGNE urbaniste pour la présentation de l'arrêt du projet de révision du PLU et du bilan de concertation.

La procédure de révision du document d'urbanisme initiée en 2022 a abouti au dossier de projet de révision du PLU qui doit être à présent arrêté par le conseil municipal avant d'être transmis pour avis aux personnes publiques associées et aux communes limitrophes et soumis ultérieurement à enquête publique.

Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 4 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

1. Arrêt du projet de révision générale du PLU et du bilan de concertation – Délibération n° 25.02.2025/01

Sur la présentation du projet de révision du PLU et du bilan de concertation par Monsieur DALLEMAGNE.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité** :

- **de tirer** le bilan de la concertation :
Aucune observation de nature à remettre en cause les orientations retenues n'ayant été relevée, considère ce bilan favorable et décide de poursuivre la procédure.
- **d'arrêter** le projet de révision du PLU de la Commune de Pouilly-lès-Feurs.

2. Foot Forez en Roannais – Délibération n° 25.02.2025/02

Le tournoi à Pignan U11 et U13 organisé par le club, un groupe d'éducateurs avec l'aide des parents et des joueurs a été une réussite la saison dernière, il est renouvelé cette année les 7,8 et 9 juin 2025.

L'objectif de ce tournoi est d'offrir aux enfants la possibilité de vivre ensemble une expérience couplant plaisir, aboutissement du travail de la saison et esprit d'équipe.

Afin de financer ce projet le club a planifié plusieurs manifestations et a souhaité impliquer les enfants à titre pédagogique. Ainsi, ils ont organisé une vente de brioches, le samedi 11 janvier sur les 4 communes et un concours de belote qui fut un moment intergénérationnel (les enfants ont participé en jouant et proposant une tombola...), le samedi 18 janvier.

Le club a également débloqué une aide de 2500€.

Les parents et éducateurs accompagnateurs auront à payer leurs frais, les organisateurs souhaitent que le voyage des enfants soit totalement financé.

Ainsi, le club sollicite la commune pour l'attribution d'une aide financière.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 300€.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, d'octroyer une subvention de 300€ au club Foot Forez en Roannais.

3. Matériel informatique Espace Culturel – Délibération n° 25.02.2025/03

Il est nécessaire d'équiper l'Espace culturel d'un PC fixe et d'un PC portable.

Trois devis ont été établis et sont proposés au conseil municipal :

- NCS : 1 524,58 € HT.
- ICS : 1 754,30 € HT. Options (anti-virus, Logiciels Office, câble anti-vol) : 284 € HT.
- SKYLINE : 1 221,16 € HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité** :

- **De retenir** la proposition de SKYLINE pour un montant de 1 221.16 € HT, soit 1 465.39 € TTC.
- **De donner tous pouvoirs** à Monsieur le Maire pour prendre toute mesure et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

4. Questions diverses

a) Concours de pétanque des élus de Montbrison

Cette année, la ville de Montbrison a la responsabilité d'organiser le challenge Marcel Mazet, le concours de pétanque, en triplette, qui réunit l'ensemble des élus des 132 communes de l'arrondissement Montbrisonnais.

Le concours aura lieu le samedi 30 août 2025 après-midi et soirée à l'espace sportif des Jacquins.

Jean-Yves DURON, Jean-François LAVOISIER et éventuellement Marie-Odile BESSON (à confirmer) proposent de constituer une triplette.

b) Création d'une commission fibre téléphonique

Pierre MAILLAVIN propose de créer un groupe de travail sur la fibre.

La pose de boîtier fibre est gratuite jusqu'au 31 janvier 2026, encore 25% des foyers de la commune n'en sont pas équipés.

Il est convenu que la liste des foyers non équipés soit éditée afin que chaque conseiller les contacts.

c) Rencontre MonSenior

Le Mardi 18 février 2025, les investisseurs de MonSenior sont venus en mairie pour présenter leur projet. Trois bâtiments, en provenance de l'entreprise Ossabois de Balbigny, seront installés pour accueillir trois résidents par bâtiment avec un aidant à l'étage. La rencontre s'est terminée par une visite sur site.

d) Pavillon de Pravieux

Le vendredi 21 février 2025, la commune a signé le bail emphytéotique devant Maître LAFAY, notaire à Feurs, d'une durée de 84 ans pour un montant annuel de 2 000 €.

Le bail de location pourra ainsi être signé avec de nouveaux locataires.

e) Fermeture de l'institut de beauté

Monsieur le Maire a reçu Madame LACOURTABLAISE, gérante de l'institut de beauté. Elle a fermé définitivement son institut pour raison personnelle. Le fond est en vente.

f) AS Forez – Roannais

Monsieur le Maire a reçu les dirigeants du club de foot FC Forez-Donzy, ils lui ont fait part de la fusion-absorption avec le club de Balbigny. Désormais, le club représentera 350 à 400 licenciés et regroupera les communes de : Pouilly-lès-Feurs, Civens, Rozier-en-Donzy, Epercieux-Saint-Paul, Balbigny, Nervieux et Mizérieux.

Le futur siège social sera basé à Balbigny et le terrain de la commune sera le terrain d'honneur pour les matchs, les vestiaires de Balbigny n'étant pas aux normes.

Les dirigeants demandent à la commune l'éclairage du terrain d'honneur.

g) Point sur résidence séniors

La livraison des logements est prévue pour le 1^{er} juin 2025.

La commission s'est réunie afin de définir les modalités de fonctionnement de la résidence. Il a été décidé que les montants de loyers, hors charges, seraient de 500 € pour les plus petits et 550 € pour les plus grands.

Les charges prévoient le ménage des communs, les frais d'ascenseur et les ordures ménagères.

La commune prendra à sa charge : les frais d'eau et d'électricité des communs et tous les frais de la salle commune.

Du matériel sera acheté par la commune pour la salle commune : tableau blanc, bouilloire, cafetière et télévision.

Un document de présentation a été réalisé par Mmes BARJON et BESSON pour promouvoir la résidence. Il sera adressé à tous les habitants de plus de 75 ans.

h) Démission de la commission assainissement de Marc TISSEUR

Par un courrier du 15 février 2025, Marc TISSEUR, premier adjoint, présente sa démission de la commission assainissement. Il est donc nécessaire de reprendre les postes suivants :

- La station d'épuration.
- La présentation du rapport annuel d'activité.
- Le schéma directeur.
- La facturation.
- Le budget.
- Le passage de compétence à la CCFE.

i) Tour de table

Agnès DUMILLIER s'inquiète d'une éventuelle fermeture de classe, vu les nombreux départs prévus en septembre 2025.

Monsieur le Maire répond que l'effectif prévisionnel devrait permettre le maintien du nombre de classe.

Jean-François LAVOISIER informe que la bâche de protection posée sur l'immeuble appartenant à la famille PROBOEUF est très dégradée et ne protège plus le bâtiment.

Monsieur PALMIER pense qu'il est nécessaire de rencontrer directement les propriétaires.

Lydie CHAMBOST BOUTTE présente les croquis des enseignes que la commission souhaite poser dans le village.

j) Quelques dates.

Mardi 4 mars 2025 à 20h : orientations budgétaires.

Mardi 18 mars 2025 à 18h30 : commission finances.

Mardi 22 avril 2025 à 20h : rencontre avec les élus de CCFE.

Prochain Conseil Municipal le mardi 2 avril 2025 à 20 heures.

Jean-Yves DURON	Marc TISSEUR	Catherine BARJON	André MOINE	Marie- Odile BESSON
SOLA Valérie Excusée	CHAMBOST- BOUTTE Lydie	JULLIEN David	DUMILLIER Agnès	PALMIER Vincent
BOURRAT Sébastien	LAVOISIER Jean-François	MAILLAVIN Pierre	VERGIAT Sandrine	